

Monsieur Jean Jack QUEYRANNE
Président
Région Rhône Alpes
78 route de Paris
BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Annemasse, le 20 juin 2008

Concerne : horaires de train sur la liaison Annecy / St Gervais – La Roche sur Foron – Annemasse - Genève

Monsieur le Président,

La mise en place du cadencement des TER en région Rhône Alpes depuis le 9 décembre dernier a été l'occasion de nombreux échanges à l'automne dernier, et il faut le dire, de certaines tensions résultant d'inquiétudes de la part des usagers quant à l'avenir des liaisons ferroviaires, en particulier sur l'axe Annecy / St Gervais – La Roche sur Foron – Annemasse - Genève.

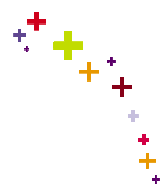
Plus précisément, nous vous avons écrit le 16 octobre 2007, ainsi qu'à M. Soulage le 31 octobre 2007 (*courriers joints*) pour vous rappeler certaines adaptations essentielles par rapport au projet d'horaire initial, mais aussi pour vous transmettre des propositions concrètes susceptibles d'améliorer l'offre ferroviaire sur cet axe laissé pour compte dans le dispositif du cadencement.

Si nous vous écrivons de nouveau aujourd'hui, c'est que le Comité de ligne n°14 (Annecy / St Gervais – La Roche sur Foron – Annemasse – Genève Eaux Vives), qui s'est tenu le 14 mai dernier sous la présidence de M. Roger Vioud, non seulement n'a pas permis de répondre aux questions et problèmes actuels des usagers, mais a même suscité chez eux un certain nombre d'inquiétudes, qu'il nous semble important de vous faire partager.

En premier lieu, nous ne pouvons laisser remettre en cause l'existence du train de Annecy – Annemasse de 6h03 à l'échéance du 9 décembre 2008 sans réagir.

On nous dit certes que ce train a un coût élevé pour une faible fréquentation au départ d'Annecy, et qu'il est par conséquent voué à la suppression. (A en lire le communiqué annonçant la création de ce train le 7 avril dernier, on en vient même à se demander si le constat n'était pas fait avant même la mise en circulation...)

Plutôt que d'évacuer la question en supprimant l'offre, nous préfererions analyser les raisons de la faible fréquentation et trouver les solutions qui permettront de donner à ce train, sinon sa rentabilité, du moins une plus grande utilité.



Voici à cet égard quelques éléments d'information et pistes de réflexion :

- Alors que la demande des usagers visait au maintien d'un départ à 6h18, celui-ci a été anticipé de 15mn, à 6h03. Or vous conviendrez qu'à cette heure matinale, chaque minute compte.
- En outre, en raison de la correspondance introduite à Annemasse, le temps de parcours pour Genève, déjà long (1h17 avant le 9 décembre) a été encore allongé de 8mn à 1h25.
- Par ailleurs, peut-on réellement juger la fréquentation d'un train sur un peu plus d'un mois de fonctionnement, sachant que l'on a, entre décembre et mars, supprimé l'offre et qu'il faut à présent réamorcer la demande ? Manifestement, le constat produit par la SNCF d'une baisse globale de 4.1% de la fréquentation des lignes Annecy / St Gervais – La Roche – Annemasse – Genève sur les 4 premiers mois du cadencement témoigne qu'il faut sans doute donner aux usagers le temps de s'adapter à une nouvelle offre – ceci a fortiori si l'on garde en mémoire que cette baisse s'inscrit dans un contexte de croissance ininterrompue et soutenue de la demande de TER depuis plusieurs années.
- En raison de la suppression de l'offre pendant plusieurs mois, l'introduction du train de 6h03 aurait, plus que tout autre, mérité une communication toute particulière. Or force est de constater que les informations en gare ont été bien discrètes, et les personnels SNCF, tant au guichet qu'à bord des trains, très peu sensibilisés à l'existence de ce nouveau train... au point qu'un frontalier démarrant à Genève début mai a dû s'y reprendre à 3 fois avant de trouver l'existence de ce train : les fiches horaires pas plus que le guichet n'ayant été capables de le renseigner, c'est finalement d'internet qu'est venue l'information.
- Enfin, au-delà de la fréquentation en elle-même de ce train, c'est son absence d'utilisation durant le reste de la journée qui est mise en avant par la Région et la SNCF comme facteur aggravant de coût. Pourtant, rien n'empêcherait de rentabiliser le personnel et le matériel en densifiant l'offre Annecy / St Gervais – La Roche – Annemasse. Ceci aurait d'autant plus de sens que la fréquentation de l'axe Annecy – St Gervais est en fort recul depuis le cadencement, faute d'une offre digne de ce nom. Du reste, comment ne pas réagir en entendant que la création de train Annemasse – Annecy demandée à 18h02 par la Région à compter de décembre 2009 serait certes possible en termes de sillons, mais que ce train ne verra pas le jour... faute de matériel disponible ?! D'un côté, on déplore qu'un train soit dédié à un seul trajet, tandis que de l'autre, on se prive de l'affecter à des trajets pour lesquels il manque...

A propos de matériel, et pour dépasser le seul cas du train Annecy-Annemasse de 6h03, permettez-nous de vous faire part de notre étonnement et de notre colère quant à l'affectation des nouveaux matériels en cours de livraison (4 trains courant 2008, soit 2 en mai et 2 en novembre). Lors des discussions que nous avons eues à l'automne dernier pour la mise en place du cadencement, vous vous êtes en effet engagé à affecter ces nouveaux matériels prioritairement à la Haute Savoie. Or à l'occasion du Comité de ligne n°14, quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre que les priorités d'aménagement de dessertes pour 2009 portaient sur les lignes Lyon – Bourg en Bresse d'une part, et la vallée du Rhône en lien avec le cadencement PACA d'autre part. Planifié sans aucun doute de longue date, ces 2 projets mobilisent à eux seuls plus de 80% des 35 M€ de budget disponibles pour les nouvelles dessertes. La Haute Savoie, une fois de plus, devra se contenter des miettes... et des promesses.



Comment, dans ce contexte, espérer voir se résoudre les problèmes auxquels nous nous trouvons confrontés depuis la mise en place du cadencement, parmi lesquels :

- le manque de cohérence des horaires entre Annecy et Annemasse (desserte insuffisante de certaines gares intermédiaires, correspondances trop longues à Annemasse vers Genève, mais aussi à Annecy vers Chambéry et Grenoble),
- la disparition quasi complète de l'offre sur l'axe Annecy / St Gervais – La Roche sur Foron – Annemasse – Genève le week-end ainsi que les jours fériés français (qui ne le sont pas forcément en Suisse),
- la saturation récurrente de certains trains, notamment en début et fin de semaine et en période scolaire,
- les retards endémiques observés sur certaines liaisons, mais aussi les difficultés nouvelles induites par des suppressions de correspondance suite à retard.

Face à ces problèmes, nous vous demandons la mise en place d'un groupe de travail technique réunissant la Région, la SNCF, et nos 2 associations – dont l'objet sera l'amélioration de l'offre et le développement de la fréquentation des TER sur les lignes Annecy / St Gervais – La Roche sur Foron – Annemasse – Genève. Sans induire un grand nombre de réunions supplémentaires (les échanges pourront se faire par écrit et par mail), cette démarche favorisera un travail de concertation au jour le jour et une meilleure prise en compte des points de vue et propositions de chacun.

En matière de proposition, nous revenons sur nos courriers des 16 et 31 octobre 2007, qui comportaient précisément un certain nombre de suggestions, assorties d'une étude technique plus ciblée sur la question du bi-tranche. Pourtant, la proposition de bi-tranche avait, semble-t-il, recueilli les suffrages de M. Soulage lorsque nous l'avions évoquée en réunion publique. Ecartée pour des « raisons techniques » par la SNCF (qui pourtant l'utilise par ailleurs en certaines occasions...), cette solution permettrait à notre sens des améliorations de desserte sans budget supplémentaire.

Devant l'ampleur des questions soulevées, nous souhaitons une réponse, aussi bien sur les propositions de fond que nous vous avons adressées, que sur la création du groupe de travail technique.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

William LACHENAL
Président



Michel CHARRAT
Président



*Copie : MM. Soulage, Coulombel, Leras, Ravache, Vioud, Fillat (Région Rhône Alpes)
MM. Huon de Kermadec, Gentil (SNCF)*